PLAN STRATÉGIQUE
2023 - 2025

Transition gagnante !



inbw

Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon

Sommaire

Édito 4
Zoom sur la stratégie 2023-2025 6
Mission - Vision - Valeurs 8
Approche 10

Objectif stratégique 1 : Être un acteur structurant du territoire 12

Objectif opérationnel 1 .1. : Renforcer l'intercommunalité du territoire 14

1.1.1. Développer des nouveaux services aux communes 14
1.1.1.1. Aider les communes dans leur démarche de digitalisation 14
1.1.1.2. Construire la gestion patrimoniale des égouts 15
1.1.1.3. Créer et exploiter un centre de dépotage des produits de curage des avaloirs 16
1.1.1.4. Être un appui pour l'installation des systèmes d'épuration individuelle 16
1.1.1.5. Mettre à disposition des points de réutilisation des eaux usées traitées (ReUse) 17
1.1.1.6. Déployer le smart-metering pour les compteurs d'eau des administrations publiques 17
1.1.1.7. Appuyer les communes dans la mise en œuvre de leur programme POLLEC 18

1.1.2. Développer des projets structurants pluri-communaux 18
1.1.2.1. Croix de Hesbaye 18
1.1.2.2. Projet mobilité – Transport à la demande (TAD) 19

Objectif opérationnel 1.2. : Répondre aux enjeux économiques en renforçant l'attractivité du territoire 19

1.2.1. Copiloter la stratégie de BW 2030 19
1.2.2. Mettre en place des projets innovants d'activités économiques 20
1.2.2.1. Projet de la Sablière 20
1.2.2.2. Projet Sur le Champ 21
1.2.3. Identifier et mettre en œuvre les zones pour les nouveaux Parcs d'Activités Économiques 22
1.2.4. Moderniser notre parc immobilier loué aux entreprises 23
1.2.5. Créer des zones d'artisanat 23
1.2.6. Revitaliser des chancres 24
1.2.7. Soutenir le développement économique du tourisme en Brabant wallon 24

Objectif stratégique 2 : Être un acteur de la transition durable 26

Objectif opérationnel 2.1. : Œuvrer à la gestion durable des ressources naturelles 28

2.1.1. Augmenter la capacité de production d'eau 28
2.1.2. Renforcer les collaborations sectorielles pour harmoniser l'offre en matière d'eau sur le territoire 29
2.1.3. Tendre vers 100% d'épuration des eaux usées 29
2.1.3.1. Finaliser le réseau des égouts communaux 29
2.1.3.2. Finaliser le réseau des collecteurs et des stations d'épuration 30
2.1.3.3. Améliorer la maîtrise des rejets industriels 30
2.1.4. Optimiser la gestion des déchets sur le territoire 31
2.1.4.1. Atteindre l'objectif 90/25 31
2.1.4.1.1. Mettre en place un plan de prévention déchets 32
2.1.4.1.2. *Optimiser et uniformiser la collecte des déchets 32*
2.1.4.1.3. *Améliorer l'accueil des citoyens dans nos recyparcs 33*
2.1.4.2. Tendre vers l'objectif pollueur-payeur 33
2.1.4.2.1. *Instaurer un contrôle d'accès dans les recyparcs 33*
2.1.4.2.2. *Analyser la possibilité de modifier le financement communal des recyparcs 33*
2.1.4.2.3. *Proposer aux communes un modèle de financement du coût-vérité pour les usagers 34*
2.1.4.2.4. *Maîtriser les coûts de gestion des déchets 34*

Objectif opérationnel 2.2. : Tendre vers l'indépendance énergétique 35

2.2.1. Construire une unité de biométhanisation 35
2.2.2. Valoriser le bois de classe B 36
2.2.3. Promouvoir les énergies alternatives 36
2.2.4. Mettre en place des projets innovants en matière d'énergie propre 37
2.2.4.1. Développer la flexibilité énergétique de l'unité de valorisation énergétique 37
2.2.4.2. Mettre en place des Communautés d'Energie Renouvelable (CER) 38
2.2.4.3. Développer des dispositifs de production d'hydrogène 38

Objectif opérationnel 2.3. : Améliorer notre efficience énergétique 39

2.3.1. Augmenter la performance énergétique de nos installations et bâtiments 39
2.3.2. Améliorer la durabilité de nos PAE 40

Objectif opérationnel 2.4. : Favoriser la mobilité durable 40

2.4.1. Développer un réseau de bornes de chargement électrique 40
2.4.1.1. Dans les communes (Plan EZcharge) 40
2.4.1.2. Sur nos sites 41
2.4.2. Développer une offre de véhicules partagés 41
2.4.3. Poursuivre le verdissement de notre flotte 41
2.4.4. Promouvoir les alternatives à la voiture au sein de notre personnel 42

Objectif stratégique 3 : Être une intercommunale performante 44

Objectif opérationnel 3.1. : Être un employeur attractif et soucieux du bien-être au travail 46

3.1.1. Être un employeur attractif 46
3.1.2. Être un employeur soucieux du bien-être de ses collaborateurs 47
3.1.3. Poursuivre la construction et l'harmonisation de processus de gestion RH efficients 48

Objectif opérationnel 3.2. : Réaliser la digitalisation d'in BW 49

3.2.1. Mettre en place la nouvelle architecture et l'infrastructure informatique 49
3.2.2. Réaliser l'intégration informatique de l'intercommunale 50

Objectif opérationnel 3.3. : Assurer notre stabilité financière 51

3.3.1. Garantir le financement de nos investissements 51
3.3.2. Finaliser l'analyse et la vente des actifs dormants 51
3.3.3. Renforcer le contrôle de gestion 52

Objectif opérationnel 3.4. : Améliorer le fonctionnement de nos infrastructures techniques 52

Objectif opérationnel 3.5. : Renforcer une culture de gestion des risques 54

Objectif opérationnel 3.6. : Améliorer notre communication 55

3.6.1. Développer notre notoriété et favoriser l'accessibilité des services aux actionnaires 55
3.6.2. Adapter les outils de communication externe 55
3.6.3. Adapter les outils de communication interne 55

Éditorial

Christophe Dister, Président, et **Laurent Dauge**, Directeur général

« La transition gagnante », pourquoi avoir choisi ce titre pour ce plan stratégique 2023-2025 ?

Christophe Dister : ce plan entend répondre à un réel besoin de transition en Brabant wallon et dans notre société en général. Une transition qui ne pourra réussir que si elle est multi-dimensionnelle. D'où le choix de nos trois objectifs stratégiques : notre transition sera à la fois territoriale, durable et numérique.

Laurent Dauge : D'abord, territoriale car notre territoire va devoir s'adapter aux enjeux climatiques, énergétiques, écologiques, numériques, et urbanistiques. Ensuite, durable en optimisant la gestion des ressources naturelles, en favorisant les énergies renouvelables, en adoptant de nouveaux modes de consommation et de déplacement. Et enfin, numérique en tendant vers une politique zéro papier, en adoptant des outils accessibles à tous, en favorisant les émulations intergénérationnelles. Face à tout cela, nous voulons rester positifs et véritablement passer à l'action.



Christophe Dister

Le premier de nos trois objectifs stratégiques est d'**être un acteur structurant du Brabant wallon en renforçant l'intercommunalité et l'attractivité du territoire.** Que se cache-t-il derrière cet objectif ?

Christophe Dister : dans les années à venir, nous souhaitons intensifier l'intercommunalité en faisant bénéficier au maximum nos actionnaires de notre savoir-faire et de notre expertise, et aussi en menant de nouveaux projets pluri-communaux. Cette intercommunalité permet de garantir un développement cohérent et harmonieux du territoire car certaines problématiques ne se cantonnent pas aux frontières d'une commune. Nous avons un rôle croissant à jouer en matière de coordination entre acteurs locaux, d'abord dans nos métiers de base à savoir la gestion du cycle de l'eau, des déchets et du développement économique mais aussi dans de nouveaux projets comme la thermographie aérienne du territoire, par exemple, ou dans le cadre de « BW 2030 » qui est un bel exemple de coopération entre les grands acteurs du Brabant wallon. Nous aviserons en fonction des besoins des communes et de nos compétences en interne mais cette intercommunalité permettra de réaliser des économies d'échelle, ce qui est une bonne nouvelle pour les finances des communes confrontées à une augmentation importante de leurs charges.

Notre deuxième objectif stratégique est d'**être un acteur de la transition durable**. Cela signifie que nous allons intégrer les préoccupations environnementales dans tous nos projets ?

Laurent Dauge : nous le faisons depuis toujours mais nous souhaitons aller plus loin : préoccupations environnementales et énergétiques, économie circulaire, développement durable, exploitation responsable des ressources naturelles, ... Nous sommes confrontés à une urgence environnementale et à un changement de paradigme énergétique. Il est important que les choses s'accélèrent, nous devons agir de manière déterminée pour obtenir des résultats rapides et mesurables afin que notre territoire s'adapte aux nouveaux enjeux qui se présentent à lui.

À moyen terme, par exemple, nous serons sans doute confrontés à de longues périodes de sécheresse. Il faudra que nous soyons capables d'assurer l'approvisionnement en eau, soit en réutilisant certaines eaux de nos stations d'épuration soit en localisant de nouvelles ressources en eau dans les nappes souterraines. Nous avons également défini des objectifs très clairs en matière d'augmentation de notre production d'énergie « propre ». Le projet de valorisation du bois provenant de nos recyparcs illustre bien des ambitions en la matière puisque nous souhaitons valoriser localement l'énergie qui sera produite. Dans le même ordre d'idées, nous allons accélérer les réflexions sur les communautés d'énergie renouvelable dans et autour de nos parcs d'activités économiques.

Christophe Dister : sans oublier l'équipement de nos différents sites en panneaux photovoltaïques, notamment celui de la sablière de Mont-Saint-Guibert, un parc d'activité que nous voulons exemplaire sur le plan environnemental et de l'économie circulaire. Aujourd'hui, nous produisons déjà plus d'énergie que nous en consommons. L'objectif est d'augmenter encore ce ratio et d'accentuer encore notre autonomie énergétique. Nous nous rendons tous compte à quel point notre pays est fragile en la matière et combien il est important d'évoluer vers une indépendance énergétique. Le projet « Sur le Champ » intervient aussi dans cette transition durable, sur le plan alimentaire cette fois-ci, puisqu'il s'agit de relocaliser notre production et notre consommation alimentaire à l'échelle locale en investissant dans les circuits courts.

Laurent Dauge : s'intègrent également dans cette transition durable, plusieurs grandes priorités en matière de gestion des déchets : tout d'abord, nous souhaitons descendre sous les 90 kilos/habitant/an de déchets ménagers résiduels et dépasser les 25 kg/habitant/an de déchets organiques dans toutes les communes. Il n'y a pas si longtemps, nous tournions encore autour des 150 kg/habitant/an de déchets résiduels. Nous sommes donc sur la bonne voie mais il reste un effort à effectuer. L'augmentation du tri des organiques est essentielle parce que nous envisageons de construire une unité de biométhanisation à Virginal. Cette installation nous permettrait de valoriser encore mieux nos déchets, de produire du biogaz et de réduire notre bilan carbone tout en réduisant les coûts. Mais, pour ce faire, nous avons besoin d'un gisement minimal de matières organiques.

Christophe Dister : une autre de nos priorités est le respect du principe du pollueur-payeur, ce qui n'est absolument pas le cas à l'heure actuelle puisque, en dehors de l'achat des sacs poubelles, les habitants paient une taxe fixe couvrant des services qui ne sont pas nécessairement utilisés de la même manière par tout le monde. Nous souhaitons, par exemple, un meilleur contrôle des entrées dans les recyparcs pour, à terme, tendre vers ce principe visant la responsabilisation des citoyens et la maîtrise du coût de la gestion des déchets. Tout cela doit être étudié, un système de solidarité restera sans doute d'application et nous n'atteindrons certainement pas le « 100% pollueur-payeur » mais, aujourd'hui, nous en sommes très éloignés !

Troisième objectif stratégique : **être une intercommunale performante** en mettant, notamment, l'accent sur l'attractivité, la rétention et le bien-être de nos collaborateurs ainsi que la digitalisation interne. En quoi ces aspects sont-ils importants ?

Christophe Dister : nous voulons d'une part être un employeur attractif, développer notre « marque employeur » et d'autre part accorder une attention particulière au bien-être de nos collaborateurs. Nous proposerons, entre autres un package salarial flexible et mettrons en exergue les avantages des collaborateurs. Nous travaillerons sur la culture sécurité et notamment sur les remontées de situations dangereuses, et développerons une politique de gestion de l'absentéisme et de réintégration du personnel en absence de longue durée. Nous comptons également déployer une gestion prévisionnelle des emplois et compétences, accentuer la formation et développer le Knowledge Management : c'est-à-dire la formation des juniors par des « seniors » pour certains métiers de terrain.



Laurent Dauge

Laurent Dauge : nous souhaitons aussi montrer le bon exemple en matière de digitalisation. Je rappelle que nous nous positionnons comme partenaire du Brabant wallon sur ce sujet. Dans cette optique, nous devons commencer par réussir notre propre transition digitale.

Une nouvelle architecture et infrastructure informatique devra être définie, afin de donner aux collaborateurs un accès aisé, continu et sécurisé aux différents outils et données selon les besoins des utilisateurs. Nous réaliserons également une intégration informatique de l'intercommunale, c'est-à-dire une uniformisation et une rationalisation de nos données, nos outils, nos applications afin de tendre vers une sobriété numérique. Cette digitalisation de nos modes de fonctionnement aidera nos collaborateurs à gagner du temps et à être plus efficaces dans leur travail au quotidien.

La digitalisation fait souvent peur car elle implique une notion de changement mais ce changement, nous allons le gérer tous ensemble.

Le programme 2023-2025 est très ambitieux. De quoi voir l'avenir avec optimisme ?

Christophe Dister : bien sûr, nos objectifs sont ambitieux parce qu'ils sont nécessaires pour répondre aux enjeux qui nous attendent ! Aujourd'hui, notre devoir est d'être un acteur gagnant de la transition et d'apporter des solutions à notre échelle. Il s'agit de notre responsabilité envers les générations futures. Nous fournissons des services indispensables à nos concitoyens, nous gérons des ressources essentielles, nous avons un excellent niveau de compétence au sein de notre personnel et notre santé financière est bonne également. Je suis donc très optimiste pour l'avenir.

Zoom sur la stratégie 2023-2025

Mission
Vision



Métiers

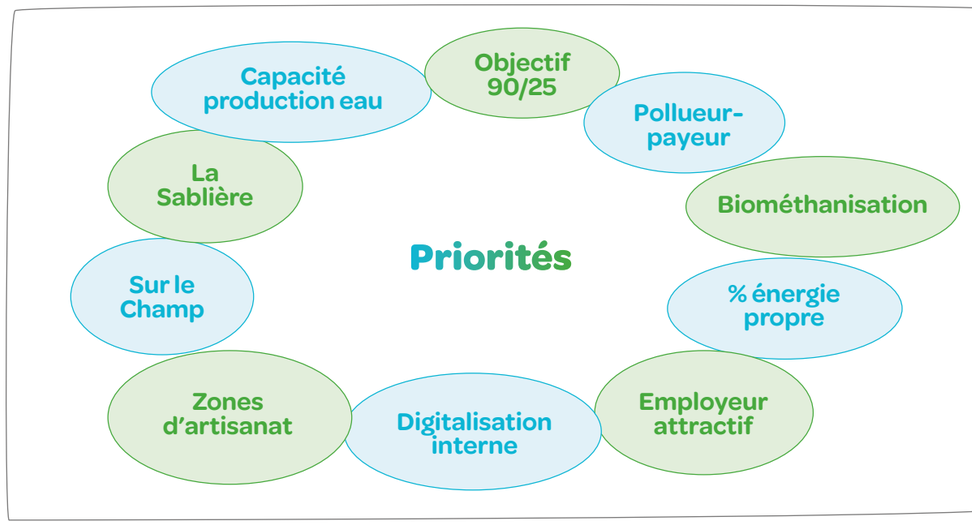
Objectifs stratégiques et opérationnels

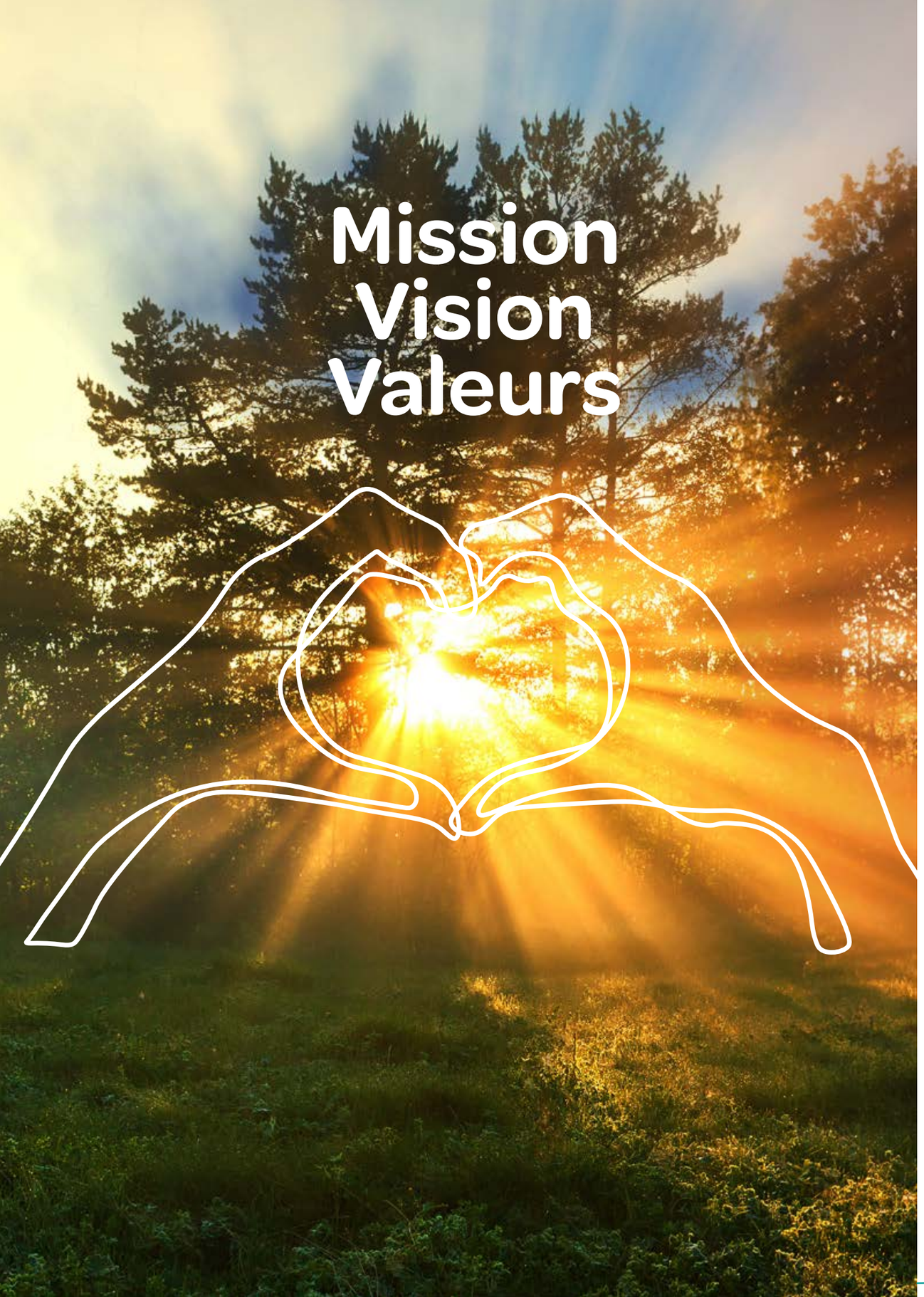
OS 1 — Être un acteur structurant du territoire
- Renforcer l'intercommunalité du territoire
- Répondre aux enjeux économiques en renforçant l'attractivité du territoire

OS 2 — Être un acteur de la transition durable
- Œuvrer à la gestion durable des ressources naturelles
- Tendre vers l'indépendance énergétique
- Améliorer notre efficience énergétique
- Favoriser la mobilité durable

OS 3 — Être une intercommunale performante
- Être un employeur attractif soucieux du bien-être au travail
- Réaliser la digitalisation d'in BW
- Assurer notre stabilité financière
- Améliorer le fonctionnement de nos infrastructures techniques
- Renforcer une culture de gestion des risques
- Améliorer notre communication

Priorités





Mission
Vision
Valeurs

Mission

in BW met son savoir-faire au service de ses associés, de ses «clients-citoyens» et des entreprises de son territoire dans plusieurs secteurs d'activité d'intérêt général :

- la gestion du **cycle de l'eau** ;
- la gestion du **cycle des déchets** ;
- le **développement économique et territorial** (intégrant notamment le crématorium du Champ de Court)

Dès lors, in BW s'engage à offrir, dans le cadre de ses métiers, **un service de grande qualité** aux actionnaires, aux «clients-citoyens» et aux entreprises qu'elle dessert.

Ces missions sont décrites dans une brochure accessible sur notre site internet.

Vision

in BW veut être un partenaire économique et environnemental efficient et innovant sur son territoire, dans un contexte en évolution constante et au travers de la digitalisation et de la décarbonation.

in BW entend accorder une attention particulière aux aspects suivants :

- Répondre le mieux possible aux **préoccupations locales** des actionnaires et des «clients-citoyens» ;
- Donner une **image positive** (gouvernance, services efficaces) ;
- Lutter contre le **changement climatique** et veiller à la performance **énergétique** ;
- Offrir la promotion d'un **environnement de travail épanouissant** ;
- Optimaliser notre **communication**

Valeurs

Service, Qualité, Efficacité, Esprit d'équipe et Epanouissement sont les valeurs qui guident les collaborateurs d'in BW au quotidien dans l'accomplissement de leurs missions de service public.

> **Être un partenaire économique et environnemental efficient et innovant**

Approche

Nos orientations 2023-2025 s'appuient sur notre mission et notre vision, au bénéfice de nos actionnaires, nos clients-citoyens, des entreprises du Brabant wallon mais également au service de la planète. Ce plan stratégique entend répondre aux défis cruciaux auxquels la société doit faire face sur les plans climatique, énergétique, sociétal, économique et technologique. Soucieux de répondre le mieux possible à ces préoccupations, de rendre nos infrastructures résilientes et de préserver nos ressources, nous souhaitons y apporter des solutions constructives et innovantes.

Suite à la volonté exprimée par nos actionnaires durant ces 3 dernières années d'aboutir à un document plus accessible, les cinq objectifs stratégiques et deux axes transversaux du plan 2020-2022 ont été intégrés dans une approche globalisée. **Ce plan s'articule autour de trois objectifs ambitieux répondant à nos enjeux majeurs, desquels dix priorités ont été définies.** Dans cette dynamique, une **version synthétique** sous forme de «zoom sur la stratégie 2023-2025» est également disponible, ainsi qu'une **représentation visuelle**.

Souhaitant être davantage en adéquation avec les besoins de nos actionnaires, ceux-ci ont été impliqués dans la définition de notre stratégie.

Nous avons établi 3 objectifs stratégiques, soutenus par 12 Objectifs Opérationnels spécifiques qui seront concrétisés par 34 actions.

Certains s'inscrivent dans une vision **au-delà de 2025**, à savoir à l'horizon **2030** correspondant notamment à l'échéance de l'objectif climatique européen, à BW 2030, tenant également compte des projets à plus long terme et de la durée des procédures urbanistiques.

2030, c'est aussi le délai fixé par l'Organisation des Nations Unies pour la réalisation de ses **Objectifs de Développement Durable** auxquels nous contribuons par l'exercice de nos missions.

L'état d'avancement des différents projets pourra être mesuré au travers des **indicateurs de performance** dont les valeurs sont celles projetées au 31 décembre.



> **Apporter des solutions constructives et innovantes**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Être un acteur structurant du territoire

in BW souhaite **accentuer les synergies entre acteurs locaux** ainsi que la mise à disposition de son savoir-faire et de son expertise à ses actionnaires afin d'exécuter des projets cohérents favorisant **le développement et l'attractivité du Brabant wallon**.

Nous souhaitons aussi **accentuer l'intercommunalité du territoire en menant des projets pluri-communaux** et en proposant de nouveaux services aux communes répondant aux besoins de terrain.

Enfin, nous entendons **répondre aux enjeux économiques actuels**, entre autres en termes d'immobilier, d'artisanat, de valorisation des déchets, d'économie circulaire mais aussi d'éco-entrepreneuriat alimentaire durable.



> **Accentuer l'intercommunalité**

OS1

Objectif opérationnel 1.1

Renforcer l'intercommunalité du territoire

La raison d'être d'in BW est la réalisation des missions d'intérêt communal qui nous ont été confiées. Les matières à traiter au quotidien par les communes sont de plus en plus pointues et évolutives, dans un contexte social et économique de difficultés budgétaires. Dans le cadre de nos métiers, les communes bénéficient de nos compétences et de notre expertise, leur permettant de profiter d'économies d'échelle. Soucieux que chaque actionnaire puisse faire appel à nos services, nous souhaitons renforcer notre rôle fédérateur notamment en accentuant la promotion de nos actions et en mettant en place de nouveaux services en lien avec nos métiers. En outre, la participation à des projets cohérents de développement pluri-communal à l'échelle territoriale sera intensifiée.

1.1.1. Développer des **nouveaux services** aux communes

1.1.1.1. Aider les communes dans leur démarche de digitalisation

Faciliter l'accès aux données publiques libres de droit (open data)

Centraliser les Open Data territoriales brabançonnes, développer la plateforme de stockage mise à disposition par la Région wallonne et, ainsi favoriser un partage des données entre acteurs institutionnels wallons.

L'interprétation de ces données permettra d'établir des tableaux de bord statistiques d'aide à la décision et, à terme le déploiement de nouveaux services ou produits.

Dans ce cadre, in BW accompagne les communes dans leur définition d'une gouvernance Open Data et la mise en format exploitable de leurs données.

Cette stratégie d'accès aux données permettra de renforcer la capacité du territoire à développer une intelligence numérique.

Cette mission fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW2030, visant à renforcer une dynamique numérique transversale territoriale.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Développement de la plateforme de stockage Open Data (%)	100	0	2025
Nombre de communes accompagnées dans la mise en format exploitable de leurs données	13	0	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Favoriser la citoyenneté agréable

Accompagner les communes dans la définition et le montage de leurs projets de Smart Administration. Celle-ci vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en adaptant le système administratif à l'ère du numérique, en améliorant la transparence, en facilitant les échanges entre les pouvoirs locaux et, en accentuant les collaborations entre les territoires.

Dans ce cadre, in BW mettra en ligne une plateforme d'agrégation d'informations et de services (exemples : sites d'informations divers, e-guichet, application pour signaler un problème dans sa commune, prise de rendez-vous ou réservation d'un service en ligne, ...).

La Smart Administration fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW2030, visant à renforcer une dynamique numérique transversale territoriale.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en ligne de la plateforme (%)	100	70	2023
Nombre de communes alimentant la plateforme	20	10	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1.1.1.2. Construire la gestion patrimoniale des égouts

Mener des projets-pilotes d'entretien des égouts

Participer à des projets-pilotes en vue de définir la futur politique de gestion des égouts en Région wallonne, s'appuyant sur l'expertise des organismes d'assainissement agréés.
Ces projets-pilotes s'étalent sur les années 2023-2025 afin que la politique soit prête en Région wallonne en 2027-2028.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de projets-pilotes réalisés	2	0	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Établir le cadastre des égouts

Obtenir une vision complète du cadastre des égouts pour fin 2027, sachant que celui-ci est évolutif. Ceci consiste à mesurer la position topographique des chambres de visite, à caractériser les ouvrages (géométrie, matériaux, etc.), à évaluer leur intégrité et à intégrer les données dans un outil cartographique.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Cadastre du réseau d'égouttage, actuellement de 2.558 km - moyenne annuelle de 200	2.041	1.441	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Réaliser les inspections télévisuelles (ITV) des réseaux d'égouts

Accroitre la connaissance de l'état des égouts par l'utilisation maximale du budget de la SPGE. Les ITV permettent de dresser un diagnostic du réseau, qui est évolutif, et de poser des choix en termes de réhabilitation ou d'entretien. Elles sont réalisées par deux techniques d'inspection des canalisations par caméra : le zoomage et l'endoscopie, cette dernière nécessitant souvent un curage préalable de l'égout.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Inspections télévisuelles des réseaux d'égouttage (km – moyenne annuelle de 185)	1.185	630	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

1.1.1.3. Créer et exploiter un centre de dépotage des produits de curage des avaloirs

Construire un centre de dépotage (installation de regroupement et de drainage) des produits de curage des réseaux d'assainissement (avaloirs communaux, égouts, collecteurs, stations de pompage, etc) à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Construction du centre (%)	100	0	2023
Mise en exploitation (%)	100	0	2024

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

1.1.1.4. Être un appui pour l'installation des systèmes d'épuration individuelle (SEI)

Analyser la pertinence de mettre à la disposition des communes un service de fourniture et d'installation de SEI pour les constructions existantes. Dans le cadre de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome, in BW assure un rôle d'appui aux communes qui sont chargées d'accompagner les citoyens dans ce processus. L'expertise d'in BW faciliterait ces démarches techniques et complexes.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Analyse (%)	100	0	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

1.1.1.5. Mettre à disposition des points de réutilisation des eaux usées traitées (ReUse)

Accentuer la mise à disposition de points de ReUse pour répondre à des besoins variés tels que l'arrosage communal des plantes horticoles ainsi que pour les agriculteurs (jeunes cultures) et ce, afin de préserver les ressources en eau.
Un projet est à l'étude sur la station d'épuration de Jodoigne.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Essais suivant étude de faisabilité	100	0	2025

2 FAIM «ZÉRO»

1.1.1.6. Déployer le smart-metering pour les compteurs d'eau des administrations publiques

Accompagner les communes pour assurer le suivi des consommations d'eau de leurs bâtiments (interprétation et exploitation des données). Une première phase-pilote a été menée avec une technologie spécifique dans les bâtiments communaux de Wavre. Une seconde phase est prévue afin de tester d'autres technologies, à Wavre et à Genappe, et de s'assurer de la pérennité des transmissions de données dans le temps.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de communes impliquées dans le projet	5	1	2025
Nombre de technologies testées	2	1	2023

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

1.1.1.7. Appuyer les communes dans la mise en œuvre de leur programme POLLEC

Encadrer les communes en matière de Politique Locale Energie-Climat dans le cadre de la convention des Maires et mettre en place une dynamique territoriale.

Cette mission vise à lutter contre le changement climatique et à mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

Dans ce cadre, un projet intercommunal relatif à la thermographie aérienne permettra, en 2023, d'identifier les performances énergétiques des toitures sur l'ensemble du territoire et d'ainsi conscientiser l'ensemble des acteurs aux gains énergétiques possibles. De plus, une étude portant sur un projet de plateforme de rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire du Brabant wallon sera soumise à l'adhésion des communes.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Communes engagées dans la Convention des Maires (25) accompagnées (%)	100	96	2023
Nombre de projets intercommunaux mis en place	6	0	2025
Restitution aux communes des données relatives à la thermographie (%)	100	0	2023
Etude relative à la mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergique des bâtiments (%)	100	0	2023

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

1.1.2. Développer des **projets structurants pluri-communaux**

1.1.2.1. Croix de Hesbaye

Répondre à plusieurs défis en développant le concept innovant de NPoW (New Places of Working) qui vise à réduire les distances à parcourir, développer les alternatives à la voiture (en misant sur le vélo notamment), favoriser de nouveaux modèles économiques (s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et les économies de proximité) ainsi qu'offrir de nouvelles opportunités en termes de logement. Ces nouveaux lieux doivent permettre, outre la décentralisation, une symbiose entre les modes de production liés à une industrie 4.0 et l'activité économique tertiaire. Le Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye (SCoTCH), porté par Le Brabant wallon et actuellement en cours d'étude nous permettrait d'opérationnaliser le concept de NPoW dans l'est du Brabant wallon sur 7 communes (Perwez, Ramillies, Jodoigne, Orp-Jauche, Hélécine, Incourt et Beauvechain). 21 sites à potentiel de développement ont été inventoriés dont 7 pourraient être pilotés par in BW en vue d'y développer l'activité économique. Le modèle pourra être étendu à l'ensemble du territoire brabançon.

Ce concept fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW2030. Comme il est novateur, sa concrétisation par la commercialisation des terrains est estimée à 2030.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de projets potentiellement pilotés par in BW	7	0	2025

2 FAIM «ZÉRO»
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
1 PAS DE PAUVRETÉ

1.1.2.2. Projet mobilité – Transport à la demande (TAD)

Poursuivre notre participation dans le projet de déploiement du service « TEC à la Demande » mené par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le TEC, avec pour public-cible les travailleurs des entreprises du Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve et, comme zone de desserte, les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre, Mont-Saint-Guibert et Court-Saint-Etienne.
Notre intérêt pour le TAD, qui est un service de transport partagé permettant de réserver un trajet, est qu'il soit de plus en plus utilisé par les travailleurs des parcs d'activités économiques du centre du territoire.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Objectif opérationnel 1.2

Répondre aux enjeux économiques en renforçant l'attractivité du territoire

La province du Brabant wallon est le pôle moteur de l'économie wallonne, avec une croissance du taux d'emploi de 36% en 16 ans, soit une progression bien plus rapide que celle de la Région wallonne (+18%) ou celle de la Belgique (+18%).

Dans ce cadre, in BW doit anticiper les attentes des entreprises et y répondre de façon adéquate en favorisant la croissance économique de la province, son ouverture internationale et le développement (numérique, medtech/biotech, pharmaceutique).

Ainsi, in BW est impliquée dans l'alliance BW 2030 dans laquelle les principaux acteurs locaux s'alignent pour donner une réponse aux difficultés du terrain en permettant l'élaboration de visions stratégiques et territoriales globales.

À ce titre, in BW s'adapte aux besoins et à la réalité territoriale requérant une gestion parcimonieuse du sol par la variété de son offre en bâtiments et par la création des parcs d'activités économiques incluant notamment l'accueil de l'activité d'artisanat et la mise en place de nouveaux lieux de résidences économiques.

in BW contribue également à la mise en œuvre d'une stratégie touristique afin de déterminer les opportunités de développement et d'attirer les investisseurs.

1.2.1. Copiloter la stratégie de **BW 2030**

Contribuer à l'alliance de dynamique territoriale inédite copilotée par les 4 acteurs structurants du territoire (le Brabant wallon, in BW, Invest.BW et l'UCLouvain). Concrètement, 35 projets répartis en 7 grands axes ont été identifiés pour permettre au Brabant wallon de poursuivre sa croissance (www.bw2030.be).

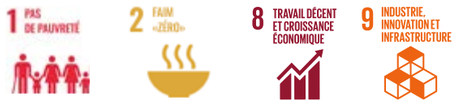
Spécifiquement, in BW (co)pilote 8 projets : Communautés d'énergie renouvelable, Parc d'activité thématique «New way of caring», hydrogène vert, sablière, filières de valorisation biométhanisation, Sur le Champ, Territoire intelligent - Data Center-Community en intelligence territoriale, Smart Administration.

1 PAS DE PAUVRETÉ
2 FAIM «ZÉRO»
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1.2.2. Mettre en place des **projets innovants d'activités économiques**

Conceptualiser de nouveaux lieux de résidences économiques afin de proposer une offre de services innovante correspondant aux besoins des entreprises. En effet, les modèles classiques sont à repenser pour s'adapter aux évolutions de la société et aux nouveaux modes de travail (NPOW : accessibilité grâce à la mobilité douce et une plus grande mixité de fonctions). Celle-ci a des fortes attentes notamment en termes de modes de travail flexibles et connectés, de mobilité, de logement, de modèles économiques neufs et d'économie circulaire.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Projets / concepts à développer	3	1	2025



1.2.2.1. Projet de la Sablière

Créer, sur le site de la Sablière à Mont-Saint-Guibert, un Parc d'activités économiques exemplaire sur la thématique de la valorisation des déchets, de l'économie circulaire et de l'autonomie énergétique (production d'électricité et réseau de chaleur).

Ce site représente une réelle opportunité pour pallier le manque de terrains industriels en Brabant wallon, tout en concordance avec les orientations du Gouvernement wallon, de la Déclaration de Politique Régionale, du Schéma du Développement Territorial, du CoDT et des législations « end of waste » et assimilées.

De plus, le projet « Piper BW », IPFBW (Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon), in BW, un partenaire privé et une société coopérative destinée à la participation citoyenne (tous deux à désigner) vise la valorisation des talus du site de la Sablière, dont 10 ha orientés plein sud, afin d'y installer plus de 7 ha de panneaux photovoltaïques.

Cette production énergétique pourrait également bénéficier au projet Sur le Champ, voisin direct.

Phasage : Procédure de révision du Plan de secteur (2024) – Procédure de reconnaissance économique (2025) – permis (2025) - travaux (2026).

La création de ce parc fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW 2030.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Finalisation des 15 étapes du projet : 12 pour la révision du plan de secteur + 3 pour le lancement de la procédure de reconnaissance économique	13	4	2025
Disponibilité des terrains destinés à l'activité économique dans le cadre de la révision du plan de secteur (%)	100	0	2028

1.2.2.2. Projet Sur le Champ

Soutenir la création d'entreprises propices à l'investissement, à la création d'emplois et à la promotion de comportements plus écoresponsables par un écosystème d'éco-entrepreneuriat alimentaire durable (production circuits courts, transformation ...). Ce projet porte sur des nouvelles pratiques économiques axées sur la durabilité et la résilience. Celles-ci comprennent l'agriculture et l'élevage écologiquement intensifs et des activités économiques durables adaptées à un environnement périurbain (transformation, services, etc).

Une implantation à la croisée des grands axes, à proximité de pôles urbains et en bordure de PAE permettra la création de nouveaux lieux de développement économiques résilients.

L'écosystème Sur le Champ aidera les entrepreneurs à démarrer/développer leur activité en leur fournissant des espaces d'ateliers, de bureaux, de parcelles agricoles, d'outils agraires, d'infrastructures de production et de multiples services de conseil et de formation (accompagnement individuel). Le projet vise à rassembler trois fonctions sur le même site :

1) La « Couveuse » : véritable test d'activités pour maraichers et éleveurs en devenir, elle offre un cadre sécurisant et un accompagnement rapproché.
2) La « Pépinière » : véritable incubateur, elle permet la mise à disposition, auprès des porteurs de projets, de moyens de production leur permettant de mettre en œuvre leur projet en limitant les investissements. Ces porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement individuel pour les aspects entrepreneurial et technique.
3) L'« Eco-Hub » : mise à disposition de parcelles agraires, d'ateliers modulaires de production ou de transformation, de bureaux, de zones de stockage, chambres froides, etc. Le panel d'activités économiques est large (production alimentaire, packaging, logistique, vente directe ...). Toute activité ayant trait au développement économique durable peut être intégrée dans ce concept.

Le projet ambitionne la création d'un écosystème vertueux de type « hub créatif ». Cette structure innovante et unique en Wallonie fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW 2030.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Taux d'occupation des bâtiments de SLC (%)	50	0	2025
Taux d'occupation des terres agricoles louées (sur 21ha) (%)	50	0	2025

1.2.3. Identifier et mettre en œuvre les zones pour les **nouveaux Parcs d'Activités Économiques**

Renouveler notre réserve foncière pour la création de nouveaux PAE

Proposer une offre foncière adéquate, répondant aux besoins des entreprises (spécialisation des parcs liées aux besoins du territoire) et des nouveaux modes de travail (NPOW : accessibilité grâce à la mobilité douce et une plus grande mixité de fonctions) tout en intégrant les problématiques environnementales (mobilité, égouts séparatifs, éco-circularité, communautés d'énergie renouvelable, etc).

Les PAE existants arrivent progressivement à saturation. Nous devons, dès lors, acquérir graduellement des terrains et réaliser les opérations nécessaires en termes d'aménagement du territoire en vue d'y créer de nouveaux PAE.

Au vu de la durée des procédures administratives qui sont sous le contrôle de l'Administration wallonne, sans action possible de la part d'in BW pour nombre d'étapes, la réalisation de cette action s'étendra probablement au-delà de 2025. À ce jour, nous avons un potentiel de reconstitution du stock de terrains de 285 ha incluant les projets à étudier, ceux dont les procédures administratives sont en cours ainsi que ceux en cours de réalisation (du permis aux travaux).

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Reconstitution globale de stock (ha)	285	188	2050
Nombre d'hectares de PAE créés en 3 ans (fin des procédures liées aux révisions du plan de secteur et à la reconnaissance économique)	149	0	2025
Nivelles nord C4	*32*	*0*	*2024*
Hélécine G4	*50*	*0*	*2024*
Mont-Saint-Guibert – Sablière	*39*	*0*	*2025*
Louvain-la-Neuve – Extension Parc scientifique	*17*	*0*	*2025*
Marbais	*12*	*0*	*2025*
Stock de terrains disponibles commercialisables (ha)	68,3	45,9	2025
PAE Nivelles nord (ha)	18,7	0	2023
Clabecq (ha)	19,7	0	2025
Ventes sur 3 ans (ha)	19,7	0	2025
Emplois directs créés sur 3 ans	600	0	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1.2.4. **Moderniser** notre parc immobilier loué aux entreprises

Adapter nos bâtiments-relais et business centers afin de répondre aux besoins des différents types d'entreprises selon leur niveau de maturité et pour les rendre plus performants sur le plan énergétique.

Il s'agit également de promouvoir le bien-être des locataires et de développer une infrastructure d'accueil polyvalente répondant aux nouvelles organisations des espaces de travail (NWOW : New Ways of Working) : espace de co-working, flexibilité des abonnements de locations de bureaux, services adaptés, étude de diversification des espaces loués (laboratoires biotech...). Un programme de rénovation et de densification (modularité des espaces bureaux) est en cours pour les bâtiments-relais existants.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Taux d'occupation moyen (%)	85	88	2025
Taux d'occupation des bâtiments-relais (%)	95	96	2025
Taux d'occupation des business center (%)	80	79	2025
Taux d'occupation du MIC (Monnet Innovation Center) (%)	85	86	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1.2.5. Créer des zones d'**artisanat**

Adapter l'offre des bâtiments d'accueil temporaires aux besoins des activités d'artisanat et petites entreprises locales. Celles-ci ont besoin de très petites surfaces de terrain et rencontrent des difficultés à trouver réponse à leur demande dans les PAE. En outre, elles font face à des contraintes logistiques (mobilité, bruit, atelier, etc) les écartant des centres-villes et villages où elles sont installées. Actuellement, c'est le secteur privé qui répond essentiellement à cette demande par l'offre de petits bâtiments-relais de l'ordre de 200 m².

Un PAE dédicacé à l'artisanat sera créé à Marbais, pour lequel le phasage est le suivant: révision du plan de secteur et reconnaissance économique (2025), permis (2026), travaux et vente des terrains (2029).

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Inventaire des zones destinées à l'artisanat et études de faisabilité (%)	100	0	2023
Création d'une zone d'artisanat dans un PAE (%)	100	0	2025
Révision du plan de secteur en vue de la création du PAE de Marbais (%)	100	0	2025
Disponibilité des terrains PAE de Marbais (%)	100	0	2029

1 PAS DE PAUVRETÉ
2 FAIM «ZÉRO»
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1.2.6. Revitaliser des **chancres**

Recycler les chancres (potentiel de développement territorial majeur) permet de réalimenter notre réserve foncière.
La revitalisation de ces espaces sous-utilisés limite notre impact sur l'artificialisation des sols et donc sur les terres agricoles.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
PAE Fauquez (Ittre) (0,4 ha) (%)	100	0	2023
Études des Brasseries de Mont-Saint-Guibert (0,8 ha) (%)	100	0	2025
PAE Clabecq (Tubize/Ittre) (26,6 ha) (%)	100	0	2025

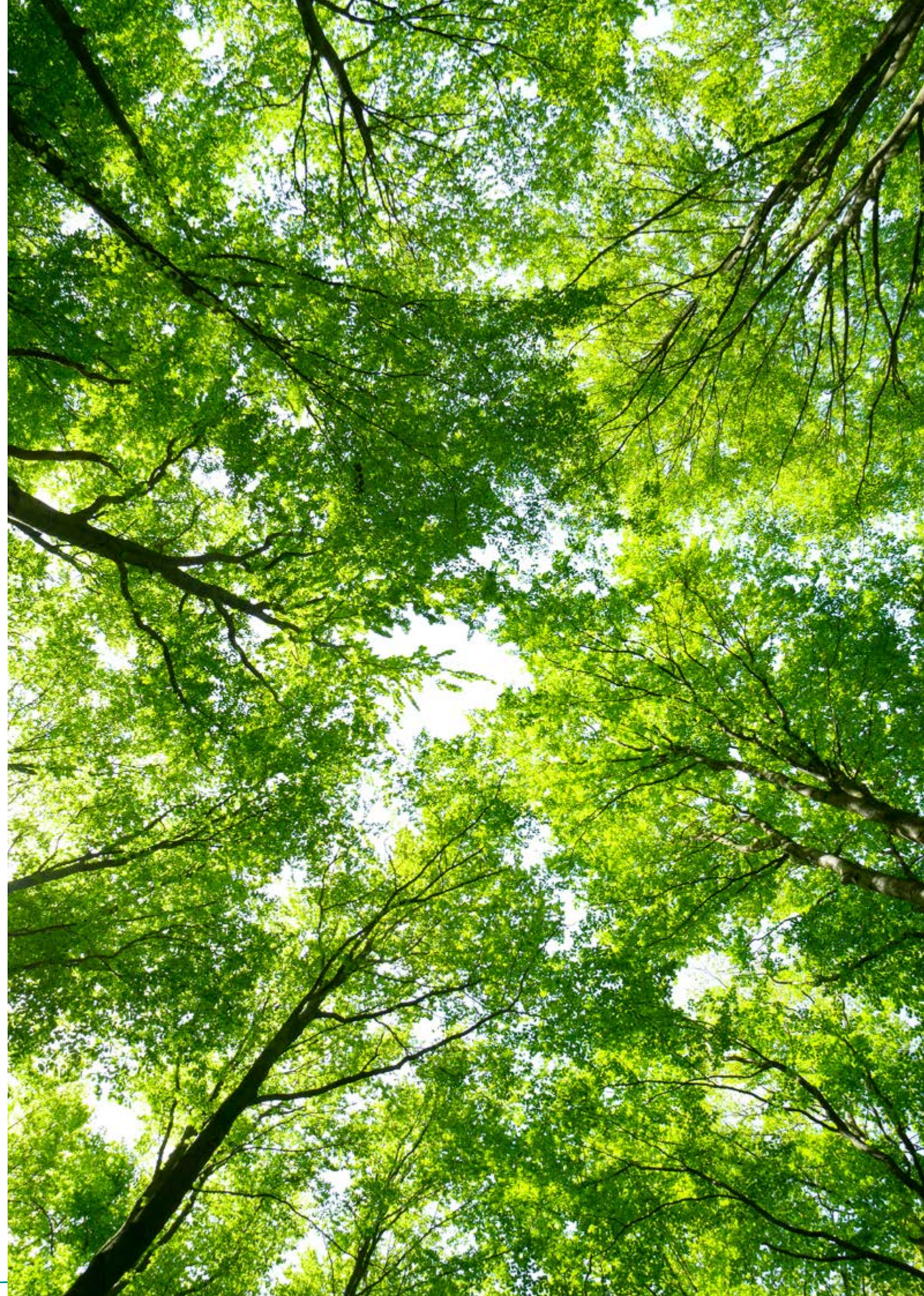
1.2.7. Soutenir le **développement économique du tourisme** en Brabant wallon

Soutenir la stratégie de mise en place d'une identité touristique du territoire en exploitant, en collaboration avec les acteurs concernés, les potentialités économiques reprises dans les études menées en exécution des politiques d'ingénierie touristique édictées par le Centre d'ingénierie Touristique de la Wallonie (CITW+) et le Gouvernement wallon.

Ces études évaluent les potentialités de développement d'une filière ou d'un site touristique pour permettre notamment d'améliorer/favoriser l'accueil d'investisseurs.

A titre d'exemple, une étude sur La Hulpe (village, Château et Domaine Solvay) ainsi qu'une étude sur le développement du volet touristique du projet « Sur le Champ » sont prévues.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre d'études	9	6	2023



OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

Être un acteur de la transition durable

Depuis toujours, **in BW** a à cœur d'intégrer les préoccupations environnementales dans l'exercice de ses métiers. Aujourd'hui, celles-ci occupent une place de plus en plus centrale dans notre société. C'est pourquoi nous souhaitons aller encore plus loin en nous positionnant comme un acteur majeur de la transition durable du Brabant wallon en veillant, notamment, à la **gestion durable des ressources naturelles**. Nous nous devons de **repenser nos modèles de consommation et de production**. Nos objectifs s'attacheront à préserver les masses d'eau, à limiter la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets. **Développement durable et économie circulaire sont des maîtres-mots de nos actions.**

Les enjeux énergétiques encourageant une consommation responsable, nous mènerons en outre des projets visant à **tendre vers l'indépendance énergétique** : construction d'une unité de biométhanisation, valorisation du bois B, issu de nos recyparcs, mise en place d'actions innovantes en matière d'énergie propre.

Enfin, en vue de limiter l'impact environnemental de nos déplacements, **la mobilité durable sera favorisée.**



Développement durable et économie circulaire sont des maîtres-mots de nos actions.

OS2

Objectif opérationnel 2.1

Œuvrer à la gestion durable des ressources naturelles

Dans le contexte actuel du dérèglement climatique, la préservation en quantité et en qualité des ressources naturelles constitue une condition de la transition durable.

Ceci implique de limiter la dépréciation et l'exploitation des ressources pour éviter de dépasser les seuils critiques de surexploitation et d'investir dans leur protection.

La stratégie intégrale sécheresse du Gouvernement wallon vise à réduire les pertes en eau et à améliorer l'état des masses d'eau de surface et souterraines pour fin 2027. La préservation des masses d'eau nécessite de sécuriser notre capacité d'approvisionnement afin de disposer de ressources suffisantes pour satisfaire les besoins, et de poursuivre notre programme d'assainissement.

Par ailleurs, la coopération avec les opérateurs de l'eau sera renforcée afin d'améliorer la performance globale du secteur.

Pour réduire les quantités de gisement total de déchets et opérer la transition vers une économie plus circulaire, la production de déchets doit diminuer, le gaspillage doit être évité et le tri et la réutilisation doivent être encouragés. À cette fin, les systèmes de collectes seront redéfinis et les citoyens seront sensibilisés et responsabilisés.

2.1.1. Augmenter la capacité de **production d'eau**

Augmenter la capacité de production d'eau potable afin de sécuriser et renforcer l 'approvisionnement

Établir un programme prévisionnel des nouveaux besoins basé sur un état des lieux de l'évolution des ressources. La croissance démographique, l'anticipation de l'échéance de notre contrat de fourniture auprès de Vivaqua (2039), les impacts des enjeux climatiques, rendent incontournable une gestion quantitative de la ressource en eau.

Suite à cette analyse, des nouvelles ressources pourront être identifiées pour augmenter notre autonomie de production et renforcer les sites à capacité limitée lors de périodes de sécheresse ou de fortes consommations. De plus, des travaux seront réalisés afin de rénover ou remplacer certaines installations de production, permettant notamment l'optimisation de leurs consommations énergétiques.

La sécurisation du système d'alimentation en eau potable sera garantie sur le plan qualitatif par la mise en place sur notre zone de distribution (découpée en 5) des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (découlant de la directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine), obligatoires à partir de fin 2028.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Établissement d'un plan de gestion quantitative de l'eau (%)	100	0	2024
Nombre de PGSSE mis en place	5	0	2025
Finalisation des travaux des réservoirs de Corbais (%)	100	0	2024
Finalisation de la phase étude pour le nouveau réservoir de Sauvagemont (%)	100	0	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT · 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE · 12 CONSOMMATIO ET PRODUCTION RESPONSABLES · 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES · 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

2.1.2. Renforcer les collaborations sectorielles pour **harmoniser l'offre en matière d'eau** sur le territoire

Participer activement aux collaborations sectorielles en place sur le territoire de la Région wallonne au sein du secteur de l'eau afin de contribuer aux enjeux climatiques, économiques, de compétences et technologiques à l'horizon 2030.

Nous souhaitons renforcer nos partenariats avec les acteurs majeurs du secteur de l'eau au niveau du territoire du Brabant wallon, dans un objectif d'optimisation de l'offre. Partant du constat d'inéquité du prix de l'eau entre les citoyens brabançons, nous souhaitons identifier des synergies possibles afin d'harmoniser le prix et/ou les services fournis.

1 PAS DE PAUVRETÉ · 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT · 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE · 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES · 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

2.1.3. Tendre vers **100% d'épuration** des eaux usées

2.1.3.1. Finaliser le réseau des égouts communaux

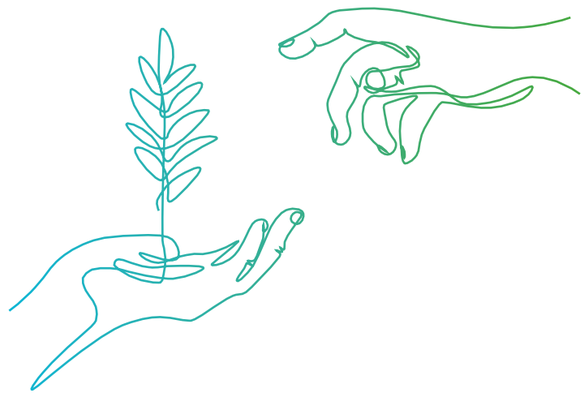
Étudier et réaliser le réseau des égouts des Plans d'Investissements Communaux (PIC)

Etudier des projets d'investissement des égouts et voiries conjointes et réaliser les travaux, dans le cadre des programmes d'investissements communaux.

La réalisation de cet objectif s'étend au-delà de 2025, le phasage des PIC s'étalant sur la période 2022 à 2024 et ensuite 2025 à 2027, ce dernier n'étant pas encore défini.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Montant des adjudications (en millions)	9	0	2025
Montant des travaux (en millions)	9	0	2025

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



2.1.3.2. Finaliser le réseau des collecteurs et des stations d'épuration

Étudier et réaliser les collecteurs et stations d'épuration du plan d'investissements de la SPGE

Étudier des projets d'investissements de collecteurs et de stations d'épuration et réaliser les travaux à travers le plan d'investissements de la SPGE.

La réalisation de cet objectif s'étend au-delà de 2025, ce plan s'étalant sur la période 2022 à 2027.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de dossiers adjugés	33	0	2025
Montant des adjudications (en millions)	48	0	2025
Nombre de chantiers débutés	30	0	2025
Montant des travaux (en millions)	33	0	2025

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

2.1.3.3. Améliorer la maîtrise des rejets industriels

Accompagner les entreprises à s'inscrire dans la démarche du contrat d'assainissement industriel.

Celui-ci est établi sans intermédiaire entre l'industriel et Organisme d'Assainissement Agréé / la SPGE et est essentiel car il intègre le coût vérité de l'assainissement des eaux industrielles.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de CAI conclus	30	10	2025

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

2.1.4. Optimiser la **gestion des déchets** sur le territoire

2.1.4.1. Atteindre l'objectif 90/25

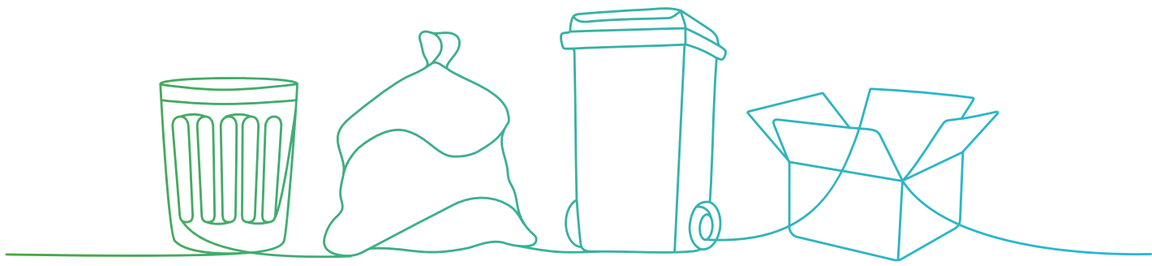
Mettre en œuvre les conclusions de la réflexion menée avec les communes lors du plan stratégique 2020-2022 en matière de gestion des déchets afin notamment d'augmenter le volume de déchets organiques collecté et de diminuer celui des ordures ménagères résiduelles (OMR).

Grâce aux nouvelles règles de tri des PMC, la quantité d'OMR collectées commence à diminuer. Cela signifie que davantage de matières sont aujourd'hui recyclées. De plus, davantage de fractions pourront être accueillies sur nos recyparcs grâce à notre programme d'agrandissement/rénovation.

Mais nous souhaitons aussi convaincre les citoyens d'amplifier le tri de leurs déchets organiques. Ceux-ci peuvent non seulement être transformés en énergie renouvelable (biogaz) mais ils peuvent également être valorisés comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols, ce qui est tout bénéfice pour l'agriculture locale.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Ordures ménagères (kg max/an/hab)	90	119,2	2025
Production de déchets par habitant : déchets organiques (kg min/an/hab)	25	11,1	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



2.1.4.1.1 . Mettre en place un plan de prévention déchets

Favoriser la prévention, la réutilisation et le tri des déchets auprès des citoyens et du public scolaire

Renforcer la sensibilisation scolaire et citoyenne par la mise en place d'un plan de prévention. Celui-ci s'articule autour des trois thématiques retenues par les communes, à savoir le zéro déchet, la réutilisation (économie circulaire) et la propreté publique.

La sensibilisation sera également renforcée en matière de tri des déchets, avec des actions spécifiques menées en plus de celles réalisées de manière récurrente (calendrier, ilots de tri pour les événements, label école plus propre).

Un projet-pilote d'espaces de récupération est en place sur 5 de nos recyparcs. En fonction des résultats et de l'évolution des projets d'agrandissements/déménagements de nos recyparcs, ce projet pourrait être étendu dans les prochaines années.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mettre en place un plan de prévention (%)	100	0	2023
Réaliser les actions du plan de prévention (%)	100	0	2025
Nombre minimum d'actions de sensibilisation au tri des déchets (moyenne 2/an), autres que récurrentes	2	0	2025
Nombre total d'actions de sensibilisation au tri des déchets	12	0	2025
Nombre d'espaces de récupération sur nos recyparcs (suivant résultats étude pilote)	X	5	2025
Volume d'objets réutilisables récoltés sur nos recyparcs (suivant résultats étude pilote)	X	0	2025



2.1.4.1.2. Optimiser et uniformiser la collecte des déchets

Optimiser la fréquence de collecte des OMR afin de l'adapter à la quantité de déchets produite, suite à l'évolution du tri des PMC et des déchets organiques.

En outre, in BW a proposé aux communes une cohérence des scénarii de collecte sur l'ensemble du territoire. Ceux-ci seront mis en place en 2023 et 2024 selon les décisions communales.

Tenant compte de la problématique des langes dans le cadre du changement de fréquence de collecte, une analyse sera menée quant à la possibilité de les traiter au sein de nos installations.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Quantité collectée (porte-à-porte + recyparcs) de PMC (en kg/hab/an)	23	21,8	2025
Déployer les nouveaux scénarii de collectes (%)	100	0	2024

2.1.4.1.3. Améliorer l'accueil des citoyens dans nos recyparcs

Améliorer la qualité de l'accueil et du service rendu aux citoyens en optimisant nos installations afin d'y accepter un plus grand nombre de fractions de déchets.

Pour ce faire, certains recyparcs seront rénovés, agrandis ou déplacés. Sont au programme pour 2023-2025, les agrandissements/rénovations des recyparcs de Jodoigne, Rebecq, Court-Saint-Etienne, Walhain, Incourt, Orp-Jauche, et les déménagements/constructions de Genappe et Rixensart.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de recyparcs rénovés/agrandis	6	0	2025
Nombre de recyparcs déménagés/construits	2	0	2025

2.1.4.2. Tendre vers l'objectif pollueur-payeur

2.1.4.2.1. Instaurer un contrôle d'accès dans les recyparcs

Réguler les entrées en limitant les accès pour des personnes hors zone et pour des professionnels.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Recyparcs équipés d'un système d'accès informatisé	17	0	2024



2.1.4.2.2. Analyser la possibilité de modifier le financement communal des recyparcs

Ce dispositif vise la responsabilisation financière des utilisateurs selon le principe du pollueur-payeur pour limiter le montant forfaitaire de la cotisation communale suivant les impacts du contrôle d'accès dans les recyparcs.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Analyse des impacts sur le financement (%)	100	0	2023

2.1.4.2.3. Proposer aux communes un modèle de financement du coût-vérité pour les usagers

Accompagner les communes dans l'établissement de leur taxe déchets à l'aide de prévisions statistiques (selon les scénarii de collecte), leur permettant de mieux évaluer la partie fixe de cette taxe.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place des modèles de financement (%)	100	0	2024

2.1.4.2.4. Maîtriser les coûts de gestion des déchets

Plusieurs objectifs du présent plan stratégique impacteront favorablement la maîtrise de l'augmentation des coûts de gestion des déchets, tels que l'optimisation de la fréquence de collectes, le contrôle d'accès aux recyparcs, la valorisation du bois B, l'ajustement de la taxe sur les encombrants à domicile, le développement de la flexibilité énergétique de l'UVE, etc.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Résultat comptable du secteur déchets à l'équilibre	0	X	2025

Maximiser la capacité de valorisation énergétique de l'UVE

Maintenir un taux de valorisation d'énergie afin de permettre une plus grande autoconsommation ou de générer de meilleures recettes de vente.

L'objectif de la diminution de la quantité d'OMR collectées, et donc à traiter, libère des disponibilités à l'Unité de Valorisation Énergétique et au Centre de transfert. Des partenariats sur le long terme avec des opérateurs industriels permettront de maintenir les quantités de déchets valorisés et donc d'énergie produite.

Par ailleurs, une réflexion sera menée pour optimiser cette capacité supplémentaire en appliquant un tri préalable et en valorisant énergétiquement la fraction combustible.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Energie produite à l'UVE (MWh) (moyenne annuelle)	40.000	38.000	2025
Partenariats industriels (T) (objectif annuel)	20.000	0	2025

Optimiser la logistique, les flux de transport et le stockage des déchets triés

Créer des zones de stockage et des zones de transfert des déchets triés à l'Unité de Valorisation Energétique et au Centre de transfert permettra d'optimiser les transports entre ces deux sites et de stocker les déchets en cas d'arrêts techniques mais aussi lors de moments critiques, comme les inondations par exemple.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Analyse flux	8	0	2025
Gains CO_2 et financiers (suivant analyse)	X	0	2025

Objectif opérationnel 2.2 Tendre vers l'indépendance énergétique

La stratégie européenne en matière de transition énergétique a introduit de nouveaux concepts dont, notamment, la possibilité de développer de nouvelles formes de partage d'énergie. Nous souhaitons diversifier nos sources d'approvisionnement en énergie propre et augmenter notre capacité de production.

2.2.1. Construire une unité de biométhanisation

Poursuivre les études sur le projet de construction d'une unité de biométhanisation

Analyser le projet de construction d'une unité de biométhanisation ayant pour objet le prétraitement des déchets organiques, la biométhanisation et la valorisation combinée digestat/déchets verts. Ceci permettra d'optimaliser le traitement des déchets organiques et des déchets verts du Brabant wallon à l'unité de valorisation énergétique. De plus, une nouvelle dalle de compostage sera construite et adaptée à cette unité.

Le biométhane produit sera principalement injecté dans le réseau d'Ores et le digestat sera valorisé en agriculture. Le gaz pourrait également être valorisé en électricité, ou utilisé comme carburant de véhicules CNG.

Ce dossier fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW 2030.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
État d'avancement étude (technique, économique, juridique) (%)	100	50	2023
Construction unité de biométhanisation suivant décision stratégique (%)	100	0	2025
Diminution des coûts de traitement et transport – suivant étude et si décision projet	X	0	2030
Diminution CO_2 (transport) – suivant étude et si décision projet	X	0	2030

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

2.2.2. Valoriser le **bois** de classe B

Contribuer à un réseau de chaleur par la valorisation locale du bois de classe B

Traiter l'ensemble du gisement de bois des recyparcs d'in BW dans la centrale de cogénération de GBES-Véolia sur le site du centre de transfert à Mont-Saint-Guibert.

La chaleur et l'électricité produites alimenteront l'UCLouvain et les acteurs présents sur le site du Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve et du PAE de la Sablière.

La concrétisation de ce projet est dépendante des autorisations administratives requises par Véolia et de la mise en place potentielle de communautés d'énergie.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Diminution des coûts de traitement et du transport par rapport à la situation 2022 (%)	30	100	2024

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

2.2.3. Promouvoir les **énergies alternatives**

Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques

Intensifier l'équipement de nos différents sites en panneaux photovoltaïques, notamment sur les talus du PAE Sablière (projet PIPER-BW), sur les toitures des bâtiments de « Sur le Champ », sur les stations d'épuration, les dalles de compostage (si nécessité de couverture de celles-ci). Des études de faisabilité seront réalisées pour les bâtiments des parcs d'activités économiques et des sites de production d'eau potable.

De plus, une réflexion sera menée pour aider les communes à améliorer l'efficience énergétique de leurs bâtiments par l'installation des panneaux solaires.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de Mwh produits à partir des panneaux photovoltaïques (hors PIPER-BW projetant 6.000 Mwh)	3.000	600	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Participer au développement d'éoliennes

Développer l'installation d'éoliennes sur les terrains des parcs d'activités économiques voire sur le territoire des communes.

Il s'agira de mener une analyse de faisabilité interne et/ou de participer à des projets en partenariat avec des acteurs externes.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Analyse de faisabilité interne (%)	100	0	2025

2.2.4. Mettre en place des projets innovants en matière d'**énergie propre**

2.2.4.1. Développer la flexibilité énergétique de l'unité de valorisation énergétique

Participer à la compensation des déséquilibres du réseau électrique lors des périodes de pointes de consommation (vague de froid par exemple) ou lors d'excès d'électricité sur le réseau (trop d'énergie solaire et/ou éolienne) grâce à la capacité de modulation de notre production d'énergie.

En effet, le développement des énergies renouvelables intermittentes et la croissance des véhicules électriques sont autant de nouveaux défis pour assurer l'équilibrage du réseau électrique.

La capacité de modulation est maintenant valorisée financièrement via des « agrégateurs de flexibilité ».

Plusieurs projets sont en cours d'étude et certains pourraient être amortis à court terme :

- By pass groupes turboalternateurs
- Stockage batterie
- Groupe secours
- Production et consommation hydrogène
- Panneaux pholovoltaïques / éolien (tiers investisseur)
- Valorisation biogaz
- Utilisation de chaleur

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avancement étude (%)	100	60	2023
By pass turbos, stockage, groupe secours si décision projet (%)	100	0	2023
Avancement de l'étude pour la valorisation du biogaz et l'utilisation de la chaleur (%)	100	60	2024
Avancement de l'étude pour l'hydrogène si décision projet (%)	100	0	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

2.2.4.2. Mettre en place des Communautés d'Energie Renouvelable (CER)

Optimiser la gestion énergétique en valorisant les productions locales via une autoconsommation collective en créant des CER au sein de nos parcs d'activités économiques (PAE), contribuant ainsi à leur attractivité.

Nous sommes impliqués dans le projet ZELDA, commun aux intercommunales de développement économique wallonnes et de l'IPFH (Intercommunale Pure de Financement du Hainaut), visant la mise en place d'un cloud énergétique au cœur des PAE. Par cloud, il faut entendre la mise en commun d'unités de production pour une communauté d'entreprises (production, stockage, autoconsommation, utilisation du réseau de distribution).

Cet objectif fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW 2030.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
PAE Les Portes de l'Europe – Nivelles Nord (%)	100	0	2025
PAE Nivelles Sud (%)	100	0	2025
Site du Parc scientifique de Louvain-la-Neuve et du PAE de la Sablière (%)	100	0	2025

2.2.4.3. Développer des dispositifs de production d'hydrogène

Utiliser l'électricité générée par les turbos-alternateurs de l'unité de valorisation énergétique durant les périodes creuses et des panneaux photovoltaïques du centre de transfert ainsi que ceux qui seront installés au PAE de la Sablière pour servir de lieu de production d'hydrogène.

Cet hydrogène sera utilisé pour alimenter les camions qui effectuent le transport et la collecte des déchets. Cela permettra un maximum de circularité.

Le CO_2 de notre unité de biométhanisation pourrait être utilisé pour faire de la méthanisation avec le surplus d'hydrogène et l'injecter sur le réseau de gaz.

À terme, une partie des installations de rechargement pourrait être rendue publique afin d'alimenter les véhicules à hydrogène des acteurs économiques se trouvant à proximité.
Ce dossier fait partie du portefeuille de projets de l'alliance BW 2030.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Diminution CO_2 (T) (suivant projet)	X	0	2025
A même équivalent énergie, ratio coût H2 / gasoil (suivant projet)	X	0	2025

Objectif opérationnel 2.3 Améliorer notre efficience énergétique

L'Union européenne a fixé un objectif de réduction de la consommation d'énergie d'au moins 32,5 % à l'horizon 2030 (par rapport à un scénario de référence 2007). Elle introduit en outre des exigences exemplaires applicables aux bâtiments publics, telles qu'un objectif de réduction de la consommation d'énergie dans le secteur public et de rénovation des bâtiments de l'administration publique. in BW s'inscrit dans cette démarche. Nous souhaitons également développer des infrastructures résilientes permettant une plus grande souplesse et une agilité capables de résister et de s'adapter aux crises éventuelles.

2.3.1. Augmenter la **performance énergétique** de nos **installations et bâtiments**

Renforcer une consommation responsable et tendre vers l'indépendance énergétique au regard de l'urgence climatique, couplée à l'inflation galopante en matière d'énergie.

Les données seront collectées et centralisées dans un logiciel de monitoring. Leur traitement permettra de mieux apprécier la consommation et la production énergétique de nos installations afin de mettre en œuvre des actions d'optimisation. En outre, des audits identifieront un programme de rénovation.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments/ installations occupés par in BW (%)	100	49,9	2025
Analyse des émissions de CO_2 (%)	100	49,9	2025
Production d'électricité (MWh)	53.000	49.457	2025
Production d'électricité propre hors PIPER-BW (MWh)	10.500	8.038	2025
Consommation d'électricité (MWh)	46.000	48.488	2025
Autoconsommation (MWh)	16.000	14.448	2025
Ratio énergie propre produite/consommation (%)	23	17	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
12 CONSOMMATIO ET PRODUCTION RESPONSABLES
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

2.3.2. Améliorer la **durabilité de nos PAE**

Suggérer des critères de durabilité dans la conception des nouveaux PAE visant l'autonomie énergétique au-delà des impositions légales. Nous sommes déjà partie prenante dans des études de développement durable dans plusieurs PAE existants (Parc scientifique : éolien et nouvelle charte urbanistique pour le SOL Monnet, Monnet Innovation Center : cogénération, PAE Nivelles nord : réserve naturelle, PAE Sablière : zone naturelle).

Nous participons au projet de la Région wallonne en vue de promouvoir l'éco-circularité dans les PAE, grâce aux actions de Facilitateurs en symbiose industrielle, en coordination avec Cap Innove (référent éco-circulaire pour le Brabant wallon). Dans ce cadre, un facilitateur sensibilisera les entreprises à cette thématique.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Collaboration avec les acteurs du développement durable (DNF, Natagora, etc.) pour les études de développement des PAE.	5	1	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Objectif opérationnel 2.4

Favoriser la mobilité durable

Les politiques de transport et de déplacement sont orientées majoritairement vers la diminution des gaz à effet de serre. in BW a un rôle à jouer pour faire progresser la mobilité durable sur son territoire. Cela nécessite des infrastructures permettant de favoriser les modes de transports «propres».

2.4.1. Développer un réseau de **bornes** de chargement électrique

2.4.1.1. Dans les communes (Plan EZcharge) énergétique

Mettre en œuvre le plan EZCharge du Gouvernement wallon sur notre territoire

Accompagner administrativement et techniquement les communes dans la mise en place du plan EZCharge sur leur territoire par la gestion du marché public, le suivi de l'exécution des chantiers d'implémentation et le rapportage à la Région wallonne.

Ce projet régional vise à densifier largement le réseau de bornes pour véhicules à assistance électrique. L'objectif de la Wallonie est de déployer 2.000 bornes de rechargement publiques (22 kW) d'ici 2024. Les travaux de placement sont prévus pour 2023 et 2024.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Taux d'équipement des communes (%)	100	0	2024

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

2.4.1.2. Sur nos sites

Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques sur nos sites

Accroitre le réseau de bornes au siège social, au crématorium, au Monnet Innovation Center, ainsi que pour plusieurs bâtiments-relais afin de répondre à la demande de nos locataires. Une réflexion est également en cours quant à l'installation de bornes pour la recharge à domicile des véhicules de service.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Nombre de bornes de recharge électriques	210	168	2025

2.4.2. Développer une offre de **véhicules partagés**

Développer un réseau de véhicules partagés

Mettre en place un réseau de vélos à assistance électrique partagés pour augmenter l'accessibilité du Brabant wallon et améliorer la mobilité. Après avoir déterminé le meilleur montage à mettre en place en fonction des attentes et du public-cible, une phase-pilote sera d'abord déployée sur quelques communes avant d'envisager de l'étendre sur l'ensemble du Brabant wallon.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

2.4.3. Poursuivre le **verdissement de notre flotte**

Accroitre le nombre de véhicules «propres» et économes en énergie.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Part de la flotte de véhicules de statut émettant moins de 50gr de CO_2 (%)	100	80	2025
Part de la flotte de véhicules achetés après janvier 2023 émettant moins de 50gr de CO_2 – catégories M1-M2-N1 (%)	38,5	0	2025
Part de la flotte de véhicules achetés après janvier 2023 émettant moins de 50gr de CO_2 – catégories N2 (%)	10	0	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

OS2

2.4.4. Promouvoir les **alternatives à la voiture** au sein de notre personnel

Favoriser la mobilité durable pour les déplacements professionnels :

- Une action pilote de mise à disposition du personnel de vélos à assistance électrique (VAE) pendant un an pour les déplacements domicile-lieu de travail s'étale jusque fin 2023.
- Le partage de véhicules de service verts pourrait être déployé suivant les conclusions d'une étude à mener.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réalisation de l'étude visant la mise à disposition de véhicules de service verts en carsharing (%)	100	0	2025

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

12 CONSOMMATIO ET PRODUCTION RESPONSABLES



OBJECTIF STRATÉGIQUE

3

Être une intercommunale performante

Pour poursuivre sa stratégie, **in BW** se doit d'être une **intercommunale efficiente.**

C'est pourquoi nous entendons, tout d'abord, **être un employeur attractif et veiller au bien-être de nos collaborateurs.**

Afin d'améliorer nos performances, nous veillerons également à **réaliser notre propre transition digitale**, mais aussi à assurer notre **stabilité financière** et à renforcer notre **culture de gestion des risques**.

Enfin, **nous optimaliserons notre communication**, contribuant à notre image de marque et à notre notoriété.



> **Intercommunale efficiente**

OS3

Objectif opérationnel 3.1

Être un employeur attractif et soucieux du bien-être au travail

Dans le contexte sociétal actuel, de nombreux employeurs sont confrontés à la difficulté de retenir leurs talents et d'en attirer de nouveaux. Pour mener à bien nos missions, nous devons nous montrer attractifs pour l'ensemble de nos métiers et, en particulier, pour ceux en pénurie ainsi que pour les profils techniques spécifiques. Pour y parvenir, l'accent sera mis, entre autres, sur le bien-être au travail afin de renforcer la motivation des équipes, leur engagement, le sentiment d'appartenance ainsi que la culture sécurité.

3.1.1. Être un employeur **attractif**

Favoriser l'attractivité à l'égard des nouveaux collaborateurs et la rétention de ceux déjà en place en modulant notamment nos avantages pour répondre à la variation des attentes individuelles en cours de carrière, lesquelles diffèrent suivant les générations, et pour rester compétitifs sur le marché de l'emploi. Concrètement, un système « Reward » flexible permettra aux collaborateurs de constituer eux-mêmes leur package salarial sur base de leurs besoins et de leurs préférences, suivant le cadre règlementaire fixé du plan cafétéria et du budget mobilité.

Des passeports individuels mettront aussi en exergue les avantages (pécuniers et autres) dont disposent les collaborateurs.

Enfin, notre marque employeur (« employer branding ») sera développée au travers d'une plateforme de recrutement interactive afin d'améliorer la gestion de nos offres d'emploi, de montrer aux candidats une vitrine dynamique d'in BW, de répondre rapidement à leurs questionnements, de mettre en valeur nos métiers, de valoriser les avantages offerts, etc.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Taux de turn over (% annuel max)	5	2,2	2025
Taux de rotation volontaire (% annuel max) – calculé à partir de 2023	4	x	2025
Ratio de postes pourvus par rapport au nombre de postes à pourvoir (% annuel max) - calculé à partir de 2023	80	x	2025
Mise en place des passeports de rémunération (%)	100	0	2023
Mise en ligne de la plateforme de recrutement (%)	100	0	2023
Implémentation d'un Plan cafétéria (%)	100	0	2024
Implémentation d'un Budget Mobilité (%)	100	0	2025

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

3.1.2. Être un employeur soucieux du **bien-être** de ses collaborateurs

Améliorer la culture sécurité

Induire dans le comportement et les actions de chacun l'importance d'éléments tels que la remontée des situations dangereuses ou les visites des lieux de travail, pour la sécurité des travailleurs, pour diminuer les incidents et les accidents à caractère organisationnel et comportemental, et réduire les coûts directs et indirects.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Remontées de situations dangereuses	250	0	2025
Taux de fréquence des accidents de travail	28	41,39	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Mesurer la satisfaction des collaborateurs

Actionner les leviers motivationnels appropriés pour améliorer la satisfaction et la fidélisation du personnel en réalisant une enquête d'Engagement Survey. Les thématiques sondées seront de l'ordre de l'engagement, de la motivation, de l'évolution de carrière, de la culture d'entreprise, de la sécurité de l'emploi, etc.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réalisation de l'enquête Survey (%)	100	0	2025

Développer une politique de gestion de l'absentéisme et de réintégration du personnel en absence de longue durée

Mettre en place une politique afin de maintenir sous contrôle le taux d'absentéisme, d'éviter un éventuel décrochage des collaborateurs par rapport à leur milieu professionnel et de favoriser au mieux les possibilités de réintégration au sein d'in BW.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place de la politique d'absentéisme (%)	100	0	2024
Taux d'absentéisme (hors maladie longue durée) (% annuel max)	7	6,80	2025
Taux d'entretiens de reprise (%)	50	0	2025

OS3

3.1.3. Poursuivre la construction et l'harmonisation de **processus de gestion RH efficients**

Déployer une politique RH globale

Finaliser l'harmonisation des différents processus RH opérationnels et ensuite rédiger une politique dynamique mettant en exergue les thématiques essentielles suivantes :

- favoriser l'adéquation optimale des ressources humaines par rapport aux besoins évolutifs dans l'accomplissement des missions d'in BW,
- augmenter le seuil de compétences, le niveau de motivation et d'engagement des collaborateurs,
- soutenir les membres de la ligne hiérarchique en tant qu'axe essentiel de transformation des pratiques, des comportements et de la culture, notamment en les formant à un management délégatif par objectifs,
- garantir une gestion efficiente et équitable du personnel,
- participer à l'amélioration du bien-être au travail et du climat social.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Harmonisation des process d'enregistrement du temps de travail (%)	100	0	2023
Harmonisation des process de traitement de la paie (%)	100	0	2024
Déploiement de la formation de la ligne hiérarchique au leadership (%)	100	0	2024
Définition de la politique RH (%)	100	0	2025

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Mettre en œuvre une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC)

Déployer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences suivant nos besoins évolutifs, notre stratégie de développement ainsi que les évolutions légales, économiques et technologiques. Le but est également de prévenir les pénuries de compétences par le recrutement ou la formation, d'éviter les charges de travail inadéquates et d'anticiper le départ des collaborateurs en fin de carrière par les transferts de connaissances/compétences.

Il s'agit entre autres d'analyser les écarts entre les compétences exigées pour remplir nos missions et celles disponibles, de les mettre en adéquation, de redéployer éventuellement les effectifs et d'anticiper des besoins en recrutement et en formation.

Un plan d'embauche prévisionnel et budgétaire sera déployé suivant la GPEC.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en œuvre de la GPEC (%)	75	0	2025
Ratio entre la masse salariale réelle et prévisionnelle à 1 an (% annuel max)	100	98	2025

Développer un processus de Knowledge Management

Formaliser la transmission des acquis entre les collaborateurs (notamment entre seniors et juniors) afin d'éviter une déperdition des savoirs et savoir-faire, notamment dans certains de nos métiers pour lesquels il n'y a pas de filière académique et où la formation s'acquiert par la pratique de terrain (exemple : fontainier). De plus, une procédure transversale de validation des résultats des formations devra en garantir l'efficience.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en œuvre du processus (%)	75	0	2025

Objectif opérationnel 3.2 Réaliser la digitalisation d'in BW

La transformation digitale d'in BW est aujourd'hui une démarche incontournable afin d'optimiser nos méthodes de travail et d'être plus performants. Afin de nous approprier des nouveaux usages numériques et d'intégrer des nouvelles technologies, notre architecture et notre infrastructure doivent être uniformisées suivant les besoins des métiers.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

3.2.1. Mettre en place la nouvelle **architecture** et l'**infrastructure informatique**

Établir une architecture et une infrastructure sur la base d'une analyse de l'ensemble des éléments actuellement hétérogènes et décentralisés afin de donner aux collaborateurs un accès aisé, continu et sécurisé aux applications et aux données.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place de la nouvelle infrastructure (%)	100	10	2024
Mise en place de la nouvelle architecture (%)	100	5	2025

3.2.2. Réaliser l'**intégration informatique** de l'intercommunale

Rationnaliser et uniformiser les données, les applications, les interfaces, les systèmes, les outils et les équipements dans le but d'augmenter notre performance, en tendant vers une sobriété numérique adaptée à nos besoins métier.

Des solutions digitales sont en cours d'analyse en vue d'un potentiel déploiement : amélioration de la sécurité, de la qualité et de la productivité, facturation, courrier, pointage, télémaintenance, ...

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Définition d'un plan d'actions suite à un audit (%)	100	0	2023
Mise en exploitation conforme des outils collaboratifs Office 365 (%)	100	5	2024
Uniformisation des solutions de téléphonie (VOIP) qui le permettent (%)	100	10	2024
Mise en place d'une gestion documentaire centralisée (%)	100	0	2025
Réalisation de l'intégration informatique (%)	80	10	2025



Objectif opérationnel 3.3 Assurer notre stabilité financière

Afin de consolider notre pérennité économique, nous veillons à préserver un niveau de rentabilité suffisant et à assurer l'équilibre entre notre capacité d'autofinancement et nos programmes d'investissements.

1 PAS DE PAUVRETÉ — 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

3.3.1. Garantir le financement de nos **investissements**

Financer une partie du volume annuel d'investissements sur fonds propres afin d'éviter une spirale d'endettement.

Disposer de bons ratios de solvabilité afin de garantir notre capacité à emprunter à des taux attractifs.

Entre autres, le nouveau contrat de service sera négocié avec la SPGE, avec pour objectifs la couverture de l'ensemble des frais de fonctionnement directs et transversaux ainsi qu'une plus grande autonomie dans sa mise en application.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Ratio dettes nettes / fonds propres (% annuel max)	110	69	2023
Ratio EBITDA (indicateur de rentabilité de l'entreprise) / Service de la dette (min à ne pas dépasser)	1,40	2,10	2023
Ration dette nette / EBITDA (max à ne pas dépasser)	12	6,2	2023

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

3.3.2. Finaliser l'analyse et la vente des **actifs dormants**

Sortir du patrimoine des biens immobiliers acquis à la demande de nos actionnaires et actuellement non utilisés : la Valette (Ittre), les Brasseries (Mont-Saint-Guibert), le site d'Argenteuil (Waterloo), une maison, un appartement et le site de l'ancienne gendarmerie (Jodoigne).

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Finalisation des études	3	0	2023
Réalisation des travaux et location/vente des terrains	3	0	2025
Vente des actifs dormants (suivant des actions de la Ville de Jodoigne)	3	0	2025

3.3.3. Renforcer le **contrôle de gestion**

Construire et/ou optimiser les outils de pilotage pour assurer l'efficience des activités permettant des croisements de données métiers avec les données financières au travers de moyens simples et efficaces.
Assurer le suivi budgétaire, contrôler les coûts et les recettes, détecter les anomalies éventuelles, suggérer des économies le cas échéant.
Etablir ou contrôler les plans financiers des nouveaux projets.
Respecter et faire respecter les lois, réglementations et procédures en vigueur.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Ratio Economies ou recettes supplémentaires / coût du contrôle de gestion	2,5	0	2024

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Objectif opérationnel 3.4 Améliorer le fonctionnement de nos infrastructures techniques

Il s'agit de viser la fiabilité, la performance, l'optimalisation et la maîtrise des coûts de nos installations.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Optimiser la gestion patrimoniale du réseau de distribution d'eau potable

Fiabiliser les installations en se basant sur l'identification des points critiques (fuites multiples, variations de qualité ou de quantité, nature et âge des conduites, ...)

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Taux de réalisation des investissements (% annuel min par rapport au budget)	90	95	2025
Linéaire du réseau remplacé (% annuel)	0,8	1	2024

Améliorer et rénover les infrastructures d'assainissement collectif

Outre la mise en œuvre les plans prévisionnels DIHEC (Dépenses Hors Exploitation Courante), un programme d'amélioration des eaux claires parasites (ECP) sera défini en concertation avec la SPGE afin de limiter le volume d'eaux à traiter. Ce programme permettra d'améliorer le fonctionnement de nos stations d'épuration, leur efficience énergétique et de diminuer leur coût de fonctionnement.

De plus, nos installations et/ou process seront adaptés pour éviter les perturbations (pollutions, inondations, etc), en étudiant la qualité et la quantité de débit surversé par la mise en place de la télésurveillance des déversoirs d'orage.

Enfin, un plan d'actions visant à améliorer la résilience de nos infrastructures vis-à-vis du changement climatique sera mis en place.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Montant des travaux DHIEC à réaliser (€ annuel min)	900.000	0	2025
ECP : Chantiers de travaux réalisés	2	0	2025
Nombre de déversoirs d'orages télésurveillés	15	0	2025
Réalisation des travaux d'amélioration des installations électriques (%)	100	0	2025

Améliorer le fonctionnement du sécheur des boues

Pérenniser l'outil de séchage de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (unique en Wallonie) en améliorant l'organisation du travail et les équipements techniques. Celui-ci permet de réduire la quantité de boues, d'optimiser les coûts de stockage et de manutention mais aussi et surtout d'anticiper les modifications de la législation liée au stockage sur champs et par conséquent de pouvoir conserver sur le site la totalité des boues dans l'attente de leur valorisation.

Ultérieurement, cet outil permettra des alternatives énergétiques au gaz de ville pour le chauffage de l'huile thermique en utilisant le biogaz produit par la biométhanisation, ou d'autres alternatives, dans une optique d'autonomie énergétique.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place de la télégestion (%)	100	20	2025
Boues de matière sèche produites (en T)	1.700	1.500	2024
Réalisation de l'étude des alternatives énergétiques (%)	100	40	2024

Objectif opérationnel 3.5 Renforcer une culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est un élément essentiel d'une bonne gouvernance et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La maîtrise des risques contribue à la stabilité et à la continuité de nos activités.

Outre une veille des principaux risques à mettre en place, in BW se préoccupera notamment d'harmoniser la gestion de crise et de se prémunir contre les cyberattaques.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Mettre en place une méthodologie de veille des principaux risques

Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques majeurs liés aux activités afin, si possible, de réduire et contrôler leur probabilité et leurs impacts.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place d'une méthode de veille des risques (%)	100	0	2023

Harmoniser la gestion de crise

Globaliser les aspects communs en matière de gestion de crise, au vu de nos activités multi-métiers sur des sites décentralisés, afin de prendre des décisions rapides et opportunes à tous les niveaux hiérarchiques.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Processus de gestion de crise opérationnel (%)	100	0	2024

Assurer la sécurité du système d'information (SSI)

Mettre en place une politique visant à garantir la sécurité du système d'information. Les attaques et menaces se font croissantes dans un contexte international d'instabilité avec en finalité un déploiement d'un plan de continuité.

Un CISO (Chief Information Security Officer) a entre autres cette mission ainsi que celle de garantir la conformité avec la Directive « NIS » visant la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, ultérieurement la NIS2 en appliquant au mieux les normes ISO27001 (rédaction de politiques, éveil des utilisateurs, veille sécurité, conseils et interactions utiles avec la conformité au RGPD).

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place de la politique SSI (%)	100	5	2025
Déploiement du plan de continuité IT (%)	100	0	2025

Objectif opérationnel 3.6 Améliorer notre communication

La communication joue un rôle crucial dans l'image et la notoriété d'une entreprise. Elle doit refléter les attentes et préoccupations de nos différents publics-cibles afin de maintenir un climat de confiance.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

3.6.1. Développer notre notoriété et favoriser l'accessibilité des services aux actionnaires

Renforcer une communication positive, transparente et régulière afin de mettre en avant l'attractivité d'in BW, la promotion des projets portés par les différents métiers, les services proposés ainsi que son rôle fédérateur auprès de ses associés.

Par ailleurs, l'accessibilité de nos différents services sera accentuée auprès de l'ensemble des actionnaires afin que ceux-ci puissent en bénéficier de manière équitable.

Une stratégie de communication envers nos communes sera mise en place.

3.6.2. Adapter les outils de communication externe

Développer le nouveau site web d'in BW et celui du crématorium du Champ de Court, adaptés aux besoins des publics-cibles.

Indicateurs de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en ligne du site web in BW (%)	100	0	2023
Mise en ligne du site web du crématorium (%)	100	0	2023

3.6.3. Adapter les outils de communication interne

Adapter le réseau social interne pour faciliter les échanges et améliorer l'accessibilité des informations en l'intégrant sur la plateforme informatique centralisée.

Indicateur de résultat			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mise en place d'un réseau social interne (selon finalisation de la plateforme informatique centralisée) (%)	25	0	2025

Merci pour votre attention



in bw

Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon

Soutenu par

Le Brabant wallon

in BW sc Association intercommunale
Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.71.11 • E-mail : direction@inbw.be • **www.inbw.be**
RPM Nivelles • TVA BE 0200.362.210